

EN VUE DU BAPTEME DE VOTRE ENFANT (<3 ANS) INFORMATIONS PRATIQUES 2020-2021



1. La célébration :

- La **date** du baptême est définie en fonction des disponibilités des célébrants, à l'occasion de votre prise de contact avec la paroisse. Sur nos paroisses, les **baptêmes sont célébrés le dimanche matin. Ils commencent au début de la messe et se poursuivent après.** Il peut y avoir plusieurs baptêmes dans la même célébration. En quelques rares occasions (Dimanche de Pâques par exemple), le baptême peut être intégré totalement dans la messe.
- **Il ne nous est pas possible de garantir le lieu de la célébration.** Tout en tenant compte de vos souhaits, les circonstances peuvent nous amener parfois à devoir changer le lieu de célébration du baptême de vos enfants soit à l'église d'Arradon soit à celle de Ploeren.

2. La préparation avant et l'accompagnement après le baptême :

Le baptême est l'entrée dans la vie chrétienne ; si vous l'envisagez pour votre enfant, vous devez être prêts à vous impliquer dès son plus jeune âge pour lui transmettre la foi. **Notre parcours paroissial comprend une préparation avant le baptême, et un accompagnement après.** Parce qu'il est souvent la première façon que vous avez de concrétiser votre engagement à l'éducation spirituelle de votre enfant, **ce parcours est important et obligatoire. Votre implication dans la préparation au baptême de votre enfant comprend ainsi :**

- Avant : la préparation
 - **Deux soirées de préparation au baptême partagée avec les autres familles en demande de baptême :** la première *Aux sources de notre baptême* avec un prêtre de la paroisse, et, dix jours plus tard, la seconde *La célébration du baptême* avec un couple accompagnateur. La présence des parrains et marraines est souhaitable. *Pour une plus grande qualité d'échange, nous vous demandons de faire garder vos enfants à la maison lors de ces rencontres.*
 - **Une rencontre entre le célébrant et les deux parents** de l'enfant portant sur la démarche du baptême. Merci de prendre directement rendez-vous avec le célébrant dès que celui-ci aura pris contact avec vous (en cas de famille monoparentale, un seul parent peut participer à la préparation, mais la signature des deux parents est requise pour la célébration du baptême).
 - **Tout le chemin que vous aurez à cœur d'entreprendre en famille** pour redécouvrir la grâce de votre propre baptême : notamment par **la participation à la messe des familles mensuelle de nos paroisses.**
- Après : l'accompagnement :
 - **La participation, après le baptême, aux 3 rencontres annuelles d'accompagnement paroissial des tous-petits,** jusqu'aux 3 ans de votre enfant : rencontre parents et enfants RDV à 9h30 au presbytère d'Arradon suivi de la messe des familles.
 - **L'inscription de votre enfant à l'[Eveil à la foi](#) paroissial à sa 3^{ème} année.**
 - **La participation aux messes des familles et aux grandes fêtes chrétiennes :** Noël, Pâques, Pentecôte, Toussaint.

3. Aspects pratiques :

- **Les éléments préliminaires à la constitution du dossier de baptême doivent être réunis :** la fiche de renseignement, un extrait du livret de famille pour attester de l'état civil de l'enfant, une attestation de baptême du parrain et /ou de la marraine avec mention « confirmation » que vous possédez ou à demander à votre paroisse de baptême, le livret de famille catholique si vous êtes mariés sacramentellement, une contribution de 65 € aux frais de la préparation. **Ces documents sont à transmettre, par mail à arradon@diocese-vannes.fr. Et le chèque de 65 euros est à déposer à l'Accueil Paroissial d'Arradon ou bien à envoyer par la poste à la paroisse où aura lieu le baptême.**
- Si vous n'habitez pas dans le doyenné d'Arradon, la préparation au baptême se fait **dans votre paroisse de résidence**. De plus, vous devez demander à votre curé une **autorisation écrite** de célébrer le baptême en dehors de la paroisse, **à joindre par mail aux documents précédents**, (ce qui vous sera accordé sans difficulté).
- Il vous faudra aussi **préparer la partie de la célébration qui suit la messe**. En pièce jointe, vous trouverez un exemple de **Livret de baptême** pour confectionner le vôtre et une **Aide à la découverte de la célébration du baptême** avec des propositions de chants. Ces documents sont importants ; prenez le temps de les découvrir ; ils répondront d'avance à bien des questions ! Vous pouvez en choisir d'autres, pourvu qu'ils soient connus du célébrant ou de l'un vos proches à même de l'animer. Si quelqu'un de votre entourage peut animer les chants ou jouer de la musique, n'hésitez pas à l'inviter ! L'impression du livret de baptême vous revient. Si d'autres baptêmes sont prévus le même jour que celui de votre enfant, la réalisation du livret implique de vous mettre en relation pour le choix des chants et la confection de la Litanie des Saints.
- Le bon déroulement de la célébration implique le respect et la participation du plus grand nombre, notamment aux dialogues avec le célébrant et aux chants. Il est donc bon d'adresser à ses proches un encouragement à participer activement à la célébration, d'éteindre les téléphones, assurer une lecture, participer à l'offrande de la quête. Il est aussi souhaitable que le nombre de photographes soit limité à une ou deux personnes. De même les cadeaux offerts pour la circonstance gagneront à avoir un lien avec la foi.
- La couleur du vêtement de baptême est **le blanc**.
- Une **quête** a lieu lors de la célébration du baptême. Elle est confiée à deux personnes parmi vos invités. Vos proches sont invités à lui faire bon accueil pour soutenir l'Église dans sa mission ; ils peuvent la préférer à celle qui a lieu ordinairement durant la messe. Notre paroisse ne reçoit aucune aide de l'État, du Vatican ou du diocèse. Sa viabilité financière dépend de la **coresponsabilité financière** de ses membres dont vous faites partie.
- Merci de nous envoyer par mail **une belle photo** de votre famille !

4. Informations concernant les deux rencontres en groupe

- Il est important de respecter autant que possible la structure en « session » des deux soirées de préparation.
- La participation à ces sessions en couple est vivement souhaitée

- Les parrains et marraines sont les bienvenus autant que possible.
- Veuillez à vous inscrire à la session de votre choix trois semaines avant, en informant par courrier Laurence Barrois (laurencemambre@yahoo.fr), et en copie la paroisse (arradon@diocese-vannes.fr)
 - Si le baptême de votre enfant a lieu en mai ou en juin, période où de nombreux baptêmes sont célébrés, privilégiez la session la plus proche de votre inscription pour éviter un trop grand nombre de personnes lors de la dernière session.
 - Les rencontres ont lieu à **l'Accueil Paroissial d'Arradon** (2 rue Louis Quilleré, entrée place de l'église) à **20h00**.
 - Chaque soirée comprend **un repas très simple partagé** : chacun vient avec un plat froid salé ou sucré, selon votre choix, à mettre en commun.
 - Chaque soirée **se finit à 22h30. Merci de prendre vos dispositions bien en avance pour faire garder vos enfants à la maison lors de ces soirées.**

Les dates :

- **Session n°1 - mercredi 10 mars et vendredi 19 mars** : Père Pierre Brun, Véronique et Philippe Le Coroller, Anne-Mathilde et Alexandre du Penhoat.
- **Session n°2 - mercredi 14 avril et jeudi 22 avril** : Père Arnaud Calonne, Claire et Stéphane Garreau, Véronique et Philippe Le Coroller
- **Session n°3 - mercredi 26 mai et vendredi 4 juin** : Père Thomas Chassaing, Claire et Matthieu Demellier, Anne-Mathilde et Alexandre du Penhoat
- **Session n°4 - mercredi 8 septembre et vendredi 17 septembre** : Père Thomas Chassaing, Claire et Paul-Emile Prévot, Laurence et Jérôme Barrois

Coordonnées des animateurs et des pasteurs :

- Père Arnaud Calonne : 06 79 61 59 46 – arnaud.calonne@gmail.com
- Père Pierre Brun – Le Gouest : 06 95 43 74 84 – p.pierrebrun@yahoo.fr
- Père Thomas Chassaing : 06 26 73 82 87 – thomas.chassaing@laposte.net
- Louis Cloerec : 02 97 44 06 11 – cloerec.louis@orange.fr
- Véronique et Philippe Le Coroller : veronique.lecoroller@free.fr
- Anne-Mathilde et Alexandre du Penhoat : lesdupenhoat@gmail.com
- Laurence et Jérôme Barrois : jeromebarrois@gmail.com
- Claire et Paul-Emile : cpeprevot@yahoo.fr
- Claire et Stéphane Garreau : sclgarreau@yahoo.fr
- Claire et Matthieu Demellier : demellierfamily@orange.fr